

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N^o 58

Objet :

ANNEXE

Expédié le

Bruxelles, le 8 mai 1906

à M. Gaume
Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir pour les collections de l'État le tableau que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par votre lettre du 5 courant.

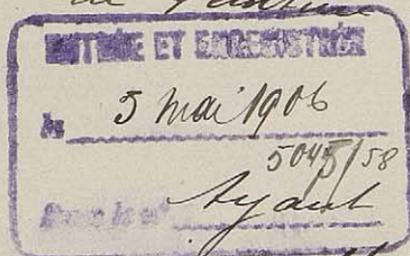
Veillez agréer, M. Gaume, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Bruxelles, le 5 Mai 1906.

↳
↳ Monsieur van Loos,
Secrétaire de la Commission
Directrice des Musées royaux
de Peinture et de Sculpture.



Monsieur,
Ayant un tableau
ancien attribué à De Crayer
et admiré par plusieurs con-
naisseurs, je serais désireux
de le vendre au Musée de l'Etat.

Dans l'espoir d'une réponse
favorable, Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma Considération
distinguée

Hauweny.
19 Rue Dupont.

Bruxelles, 21 Mai 1906.

Monsieur Van Loont,
Secrétaire de la Commission
Directrice des Beaux-Arts de Peinture
et de Sculpture.

Monsieur,

Bien que la Commission
Directrice des Beaux-Arts n'est
pas disposée à l'achat de
tableaux, je me permets d'insister
auprès de vous au sujet du de Raey,
haut Conseiller par Monsieur le
Comte de Lalain, lequel a vu le
tableau, de vous en faire l'offre.

Dans l'espoir d'une réponse
favorable, veuillez agréer, Monsieur
le Secrétaire ma considération
distinguée

L. De Weert
19 Rue Dupont.